

## Quinzaine de la Transmission

Du 17 novembre au 1er décembre 2023, les Chambres d'agriculture se mobilisent à l'occasion de la Quinzaine de la transmission. L'objectif de cet évènement national est double :

- Sensibiliser aux enjeux du renouvellement des générations agricoles
- Faire connaître les actions d'accompagnement des Chambres et des partenaires pour favoriser l'installation-transmission

### L'agriculture face au défi de la transmission des exploitations

En France, d'ici 3 ans, plus de 30 % des chefs d'exploitation atteindront l'âge de la retraite. S'il n'y a aucune obligation de cesser son activité agricole, il n'est cependant pas toujours judicieux de la poursuivre. La réforme de la PAC au 1<sup>er</sup> janvier 2023 a introduit la notion d'agriculteur actif. Cela signifie notamment qu'un agriculteur de plus de 67 ans qui touche déjà une pension de retraite (quel que soit le régime) ne peut désormais plus bénéficier des aides PAC. Une dérogation existe pour les agriculteurs qui toucheraient une retraite d'ancien élu ou de pompier volontaire.

Dans tous les cas, plus la transmission est réfléchiée en amont, plus elle se fera sereinement.

### Durant la Quinzaine de la transmission, des manifestations sont organisées partout en France

Tous les partenaires de la transmission se mobilisent pour proposer une variété / diversité d'évènements. En journée ou en soirée, c'est l'occasion d'amorcer sa réflexion sur la transmission de son exploitation agricole.

Au programme : des **réunions d'informations**, des **soirées d'échanges** avec des cédants, des **ateliers** pour trouver des réponses à ses questions (droits de retraite, transfert de foncier, etc.), des **forums**, des **formations** avec des experts pour faire le point sur les aspects retraite, juridiques, fiscaux, réglementaires, des **théâtres forum** (« Elle va devenir quoi ma ferme ? » avec la compagnie de théâtre Force-Nez), etc.



**DÉCOUVREZ LES ÉVÉNEMENTS  
DE VOTRE DÉPARTEMENT**



Les évènements qui ont lieu dans le Grand Est sont référencés sur le site de la Chambre d'agriculture régionale Grand Est.